



**HAL**  
open science

## Esthétique, sciences et technologies des arts

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une école doctorale. Esthétique, sciences et technologies des arts. 2013, Université Paris 8 - Vincennes - Saint-Denis. hceres-02042075

**HAL Id: hceres-02042075**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02042075>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation de l'école doctorale n°159



Esthétique, sciences et techniques des arts

de l'Université Paris 8 -  
Vincennes Saint-Denis

Vague D - 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

**Didier Houssin**

Section des Formations  
et des diplômes

Le Directeur

**Jean-Marc Geib**

## Membres du comité d'experts

Président :

M. Xavier BISARO, Université François Rabelais de Tours

Experts :

Mme Michèle DION, Université de Bourgogne

M. Jean-Louis DUCHET, Université de Poitiers

Mme Emmanuelle EBEL-JOST, Adoc Métis - Strasbourg

M. Bernard N'KAOUA, Université Bordeaux 2

Délégué scientifique de l'AERES :

M. Michel PETIT

## Présentation de l'école doctorale

L'école doctorale *Esthétique, Sciences et Technologies des Arts* (EDESTA, ED 159) est adossée à quatre équipes d'accueil (EA) œuvrant dans le champ des arts : *Esthétique, musicologie, danse et création musicale* (EA 1572), *Scènes et savoirs* (EA 1573), *Esthétique, sciences et technologies du cinéma et de l'audiovisuel* (EA 2302), *Arts des images et art contemporain* (EA 4010). Ce périmètre scientifique correspond presque à celui de l'UFR *Arts, Philosophie, Esthétique* de l'Université Paris 8, ce qui contribue à la cohésion de l'EDESTA.

Les équipes rattachées à l'école disposent d'une identité forte dans leurs domaines respectifs. Elles maintiennent en effet le positionnement historiquement revendiqué par l'établissement en matière artistique (l'association étroite entre théorie et pratique), tout en développant des thématiques de recherche innovantes, notamment dans le domaine de l'application des techniques numériques aux arts. Par ailleurs, la mise en place récente du Labex *Arts-H2H* devrait permettre à l'EDESTA de conforter sa place dans le paysage de la recherche universitaire.

L'EDESTA rassemble actuellement 310 doctorants inscrits pour un potentiel de 43 enseignants-chercheurs titulaires de l'Habilitation à Diriger des Recherches ou HDR (ou 46 selon un autre décompte que celui présenté dans le dossier principal).

Grâce à l'activité artistique de ses propres enseignants-chercheurs, l'EDESTA a développé un réseau de partenaires académiques ou professionnels dans son environnement proche (pôle audio-visuel en Seine-Saint-Denis, tissu associatif socio-culturel, etc.) comme à l'international, ce qui place ses doctorants dans une situation appréciable au moment d'envisager leur insertion professionnelle.

## Synthèse de l'évaluation

- Appréciation par critère :

### Fonctionnement et adossement scientifique

Elle est dotée d'un conseil de 24 membres (dont 11 enseignants-chercheurs, 1 BIATSS, 4 représentants des doctorants et 8 personnalités extérieures) se réunissant 4 à 5 fois par an. Dirigée par un membre du conseil qu'il élit, l'ED dispose d'un responsable administratif à temps plein (poste vacant depuis deux mois au moment de l'évaluation), et peut également s'appuyer sur le service de coordination des écoles doctorales pour certaines tâches (organisation des jurys de thèse notamment). Les locaux alloués à l'EDESTA se résument à deux bureaux sur le site de l'Université Paris 8, les membres de l'école ayant aussi accès aux salles d'informatique réservées à l'ensemble des doctorants de l'établissement, aux locaux de l'Institut National d'Histoire de l'Art (INHA) et de la Maison des Sciences de l'Homme (MSH) Paris-Nord. Le budget annuel de l'EDESTA est de 40 000 euros, dont 40 % sont consacrés à la mobilité des doctorants.

La gouvernance de l'EDESTA repose sur les réunions de son conseil ainsi que sur la mise en place de comités informels *ad hoc*, le « langage commun », évoqué lors des entretiens, partagé par les membres de l'école servant de justification à cette organisation. Par ailleurs, les réunions du conseil donnent lieu à la rédaction de comptes rendus dont les conditions de publication, au delà de la diffusion aux membres du conseil, ne sont pas précisées. Le fonctionnement de l'école serait certainement amélioré par la création d'un bureau aux attributions précises, ainsi qu'à l'adoption de principes stables en matière de communication du déroulement de ses réunions de conseil et des décisions qui en découlent.

Le conseil est en charge de la répartition du budget, de l'attribution des aides à la mobilité et à la publication en faveur des doctorants, ainsi que de l'organisation de projets et d'actions communes aux quatre unités de recherche ; il décide également de l'octroi des dérogations d'inscription. Le dossier fourni par l'EDESTA et les entretiens avec ses membres n'ont cependant pas permis de prendre connaissance de certains détails du concours d'attribution des contrats doctoraux, notamment pour ce qui concerne ses premières phases (informations auprès des étudiants, établissement d'un modèle de dossier, sélection sur dossier). Cet aspect du fonctionnement de l'école mériterait une importante clarification, notamment en direction des étudiants.

Par ailleurs, le conseil est peu engagé dans l'évaluation de la compatibilité des sujets de thèse avec les objectifs qu'elle s'assigne. Le privilège accordé au « jaillissement impromptu », évoqué lors des entretiens, des sujets permet, certes, d'éviter leur standardisation ; il garantit également le respect des prérogatives des directeurs de thèse et des laboratoires. En contrepartie, cette option affecte l'investissement de l'EDESTA dans la conduite de sa propre politique



scientifique, d'autant qu'elle implique « l'acceptation » du dossier par un directeur, puis une simple « approbation » de cette acceptation par le directeur du laboratoire et le directeur de l'école. Il est donc conseillé d'associer plus fortement le conseil de l'école (ou son éventuel bureau) à la procédure d'acceptation des dossiers d'inscription.

L'action de l'école au quotidien est actuellement difficile en raison de l'absence de responsable administratif. Il est donc à espérer que cette situation sera bientôt résolue. Au plan budgétaire, l'EDESTA a bénéficié, comme les trois autres écoles doctorales de l'établissement, de mesures bienveillantes (retrait de charges aléatoires contre une participation forfaitaire à leur financement), ce qui lui permettra de poursuivre son effort en faveur de la mobilité des doctorants.

La communication de l'EDESTA auprès de ses doctorants dépend beaucoup de son site web. Celui-ci n'étant alimenté que par le responsable administratif de l'école, il n'est plus mis à jour. Cet outil gagnerait en efficacité à condition de diversifier ses contributeurs et ses formats internes (mise en place d'un forum des doctorants). De plus, il serait nécessaire de sensibiliser les étudiants nouvellement inscrits à l'importance des informations transmises par le biais des listes électroniques. L'entretien du comité avec les doctorants a, en effet, révélé que plusieurs structures ou opérations liées à l'EDESTA (Réseau inter-universitaire Création, Arts et Médias ou RESCAM, Café de l'Avenir, etc.) n'étaient connues que d'un petit nombre d'entre eux.

Le conseil de l'EDESTA comprend des membres extérieurs correspondant à ses orientations scientifiques. L'école bénéficie d'une correcte ouverture nationale (ce dont témoigne sa participation au réseau RESCAM) et internationale, même si cette dernière dépend surtout des contacts établis ponctuellement à l'occasion de co-tutelles et de jurys de thèse, et de l'aide à la mobilité des doctorants (40 % de son budget annuel). L'école participe également à l'organisation d'une université d'été (*European Summer School in Cultural Studies*) rassemblant plusieurs universités européennes, l'édition 2014 devant être portée par l'EDESTA. Hormis cela, il serait utile de profiter de manière plus rationnelle de la diversité d'origine des doctorants de l'école et de structurer son réseau international ainsi qu'il était proposé dans la réponse à la précédente évaluation de l'AERES.

Enfin, l'EDESTA ne manque pas de projets tant en matière institutionnelle que scientifique et pédagogique. La perspective d'un Centre universitaire des arts était déjà en cours d'exploration lors de la précédente évaluation : l'EDESTA devra maintenant progresser dans la définition concrète de cet équipement ambitieux qui favorisera la collaboration entre équipes d'accueil et accroîtra le rayonnement de l'école. D'autre part, la volonté d'encourager la soutenance de « thèses de création » correspond aux projets et aux possibilités des équipes d'accueil fédérées par l'école. Toutefois, il serait nécessaire d'améliorer la convergence des analyses de ce projet parmi les membres de l'EDESTA et de préciser son articulation avec les formations doctorales désormais assurées par les écoles supérieures d'art.

### Encadrement et formation

Le nombre de doctorants rattachés à l'EDESTA est important au regard du nombre de laboratoires partenaires (310 pour quatre unités de recherche). La moyenne de thèses par encadrant (7,2) est inférieure au seuil récemment fixé par l'établissement (10 thèses maximum par encadrant). Cependant, elle masque d'importantes disparités entre enseignants-chercheurs, 15 d'entre eux encadrant 10 doctorants ou plus (dont 8 enseignants-chercheurs suivant jusqu'à plus de 15 doctorants). Abordée au cours des entretiens, cette situation a fait l'objet d'analyses divergentes, et n'a pas suscité de position stratégique commune autre que la sollicitation d'une augmentation des encadrants. Il est donc à souhaiter que l'EDESTA profitera des échanges d'expérience entre écoles doctorales (grâce aux rencontres entre leurs directeurs) pour adopter les mesures qui faciliteront une mise en œuvre efficace de la politique de l'établissement à ce propos.

La durée moyenne des thèses (5,6 ans) est proche du maximum admis par l'établissement (6 ans). Le nombre moyen de thèses soutenues chaque année (21) est faible au regard du nombre de doctorants (310), alors que la proportion estimée de doctorants potentiellement en difficulté (60 %) est élevée. Ces trois données indiquent que l'étalement excessif de certaines thèses dans le temps et l'abandon de certains étudiants doivent être intégrés à une réflexion générale sur le suivi des doctorants de l'EDESTA. Un resserrement des conditions d'inscription dérogatoire pourrait être envisagé, de même qu'une amélioration des mesures préventives lors des trois premières années de thèse (production plus régulière de rapports d'activité ou de fragments de la thèse, désignation d'un référent, etc.).

La part de doctorants financés reste faible (le dossier étant peu explicite sur le statut des autres doctorants). Pour améliorer cette situation, l'EDESTA devrait profiter des efforts engagés par l'établissement en vue de la diversification des contrats doctoraux (mise en place de réseaux de partenaires, sensibilisation de milieux professionnels, etc.). Sa participation active à ce processus est d'autant plus envisageable qu'elle dispose de contacts nombreux dans les secteurs professionnels potentiellement intéressés par la recherche en art.

La formation proposée aux étudiants est surtout tributaire de l'activité des équipes d'accueil et de partenaires académiques. Les doctorants de l'EDESTA bénéficient également des journées communes à l'ensemble des écoles



(« Devenir professionnel »). L'EDESTA même participe à la « Semaine des Arts » et prend en charge l'organisation d'une journée de rentrée, de cours de rédaction en français, ainsi que d'une journée de présentation des travaux des doctorants. Si l'offre est abondante, elle souffre d'un déficit de formalisation et d'une absence de séminaire doctoral propre à l'école ; la validation des modules de formation manque également de visibilité. La mise en place d'une véritable formation transversale (à l'instar du séminaire ayant déjà existé) et d'un règlement des études permettrait de renforcer chez les doctorants le sentiment d'appartenance à une même structure et d'éviter l'imprécision dominant ce secteur de l'activité de l'EDESTA. Ces mesures faciliteraient aussi l'instauration d'une évaluation de la formation par les doctorants, et d'une auto-évaluation des compétences acquises durant le cursus doctoral, dispositifs pour le moment absents.

La mobilité nationale et internationale des doctorants de l'EDESTA est bien soutenue. L'école organise annuellement une journée scientifique, mais pas de doctoriales (en tant que manifestation réservée à la préparation par les étudiants de leur projet personnel et professionnel). Le comité a constaté lors des entretiens que certains doctorants étaient encouragés à organiser des journées d'étude, mais selon des modalités très informelles. L'EDESTA pourrait donc préciser ses intentions à cet égard et réserver une part de son budget pour ce type d'initiative.

### Suivi et Insertion

Le suivi des docteurs est principalement réalisé par la coordination des écoles doctorales, bien qu'elle fasse partie des missions de chaque école. Afin de pallier la diminution du taux de réponse aux enquêtes, l'EDESTA aurait intérêt à maintenir autant que possible des liens entre elle et ses jeunes docteurs, ainsi qu'à susciter de leur part la construction d'un réseau d'anciens doctorants sous la forme d'une association, ou bien au travers de rendez-vous plus fréquents entre docteurs et doctorants.

Les taux d'insertion obtenus sont très variables d'une promotion de docteurs à l'autre en raison d'une assiette de calcul trop limitée. Malgré leur signification relative, ces données font apparaître la capacité des doctorants ayant répondu à l'enquête à s'insérer dans le milieu de l'enseignement supérieur et de la recherche, tout comme dans le secteur privé. La seule valeur régulière est le taux d'obtention d'un contrat post-doctoral, plafonnant à 30 %. Le dossier ne laissant pas entrevoir de stratégie à ce sujet, l'EDESTA devrait entamer une réflexion sur l'aide à l'insertion de ses jeunes docteurs par le biais de contrats post-doctoraux.

#### ● Appréciation globale :

L'ED 159 dispose d'une évidente cohérence disciplinaire, d'une culture de la recherche partagée par ses membres, et d'un grand nombre de doctorants. De plus, des projets structurants ambitieux sont en cours d'élaboration et contribuent au dynamisme interne ainsi qu'au rayonnement de l'ED 159.

La gouvernance et le fonctionnement de l'ED 159 sont globalement satisfaisants. Certains détails mériteraient cependant d'être améliorés ou précisés afin de gagner en efficacité. À cet égard, l'échange d'expérience entre les ED de l'établissement pourrait conduire l'ED 159 à préparer ces évolutions souhaitables.

L'offre de formation à destination des doctorants est riche, mais manque de cohérence et de lisibilité. Par conséquent, un programme de la formation doctorale devrait être instauré, de même qu'un règlement interne. La mise en œuvre de la politique d'établissement en matière d'encadrement des thèses (notamment l'application du taux maximum d'encadrement) permettrait également de suivre au plus près les doctorants et de faire diminuer le taux d'abandon.

Le suivi des docteurs atteste la bonne articulation entre l'ED 159 et les milieux professionnels afférents à ses champs disciplinaires. Cependant, les efforts dans ce domaine doivent être poursuivis, afin d'améliorer le suivi des docteurs et la solidité de réseaux de partenaires susceptibles de leur procurer une intégration professionnelle.

#### ● Points forts :

- Attractivité reposant sur une identité forte.
- Articulation entre les enseignants-chercheurs membres de l'ED et le milieu artistique.
- Projets structurants en cours (LABEX) ou en préfiguration.

#### ● Points faibles :

- Un cursus doctoral insuffisamment formalisé.
- Un important taux d'abandon.
- Un fonctionnement général manquant de lisibilité.

## Recommandations pour l'établissement

Il est suggéré à l'établissement de favoriser l'échange d'expériences entre ses écoles doctorales, et d'harmoniser progressivement leurs modes de fonctionnement. Tout en veillant au maintien de ses spécificités, l'EDESTA pourra ainsi bénéficier des résultats engrangés par les autres écoles, notamment en matière de recherche de financement de thèses, d'encadrement des doctorants et de suivi des docteurs.

L'établissement pourrait encourager l'EDESTA à mettre en place un règlement intérieur. Celui-ci expliciterait les procédures de décision et fixerait un cadre à la formation doctorale dispensée, ce qui améliorerait la lisibilité de son action.

L'EDESTA a entamé une réflexion sur des projets structurants, qu'il s'agisse du Centre universitaire des arts ou de la préparation de thèses de création. Compte tenu de l'ampleur et de la complexité de tels projets, il est recommandé à l'établissement d'accompagner l'EDESTA au cours de leur conception et de lui accorder autant que possible les moyens de leur réalisation.

## Notation

- Fonctionnement et adossement scientifique (A+, A, B, C) : B
- Encadrement et formation (A+, A, B, C) : B
- Suivi et insertion (A+, A, B, C) : B



# Observations de l'établissement

La présidente de l'université

à

Monsieur Jean-Marc GEIB  
Directeur de la section des  
formations et des diplômes  
AERES  
20 rue Vivienne  
75002 Paris

Danielle TARTAKOWSKY  
Présidente de l'université

Saint-Denis, le 3 juillet 2013

Objet : Rapport d'évaluation de l'école doctorale : ED 159 - Esthétique, Sciences et Technologies des Arts.

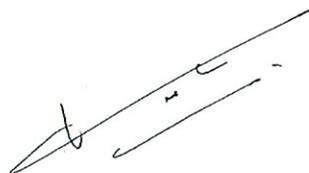
Monsieur le Directeur,

Nous avons pris connaissance du rapport d'évaluation de l'école doctorale n° 159 « Esthétique, Sciences et Technologies des Arts » et vous en remercions.

Je vous prie de trouver ci-joint, la réponse de Monsieur Jean-Philippe Antoine, directeur de l'école doctorale ED 159.

Vous souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma haute considération.

Danielle Tartakowsky





## Réponse de l'EDESTA au rapport du comité de visite de l'AERES

Les membres de l'ED ESTA ont pris connaissance du rapport du comité d'experts de l'AERES et regrettent que cette visite n'ait su remplir sa fonction, à savoir, la connaissance du fonctionnement actuel de l'ED. Si la présentation de l'école doctorale est factuellement correcte – hormis la mention de la mise en place du Labex Arts-HzH, présentée au conditionnel, alors que celui-ci existe depuis mars 2011 et se trouve aujourd'hui en pleine activité –, plusieurs inexactitudes entachent la description du fonctionnement et de l'adossement scientifique de l'équipe.

L'affirmation que « les réunions du conseil ne donnent pas lieu à la rédaction systématique et à la publication de comptes-rendus » (p.4) est erronée. Un compte-rendu de chaque conseil est systématiquement envoyé à l'ensemble de ses membres. Aucune remarque à ce sujet n'ayant été faite lors de la visite, l'erreur n'a pas pu être évitée.

Pour ce qui est des contrats doctoraux, ils sont attribués lors d'un concours (sélection préalable des dossiers après publication des postes et audition des candidats présélectionnés par le conseil de l'EDESTA). Là aussi l'entretien du comité avec les membres de l'EDESTA, et plus tard avec son directeur, aurait dû permettre de clarifier ces points. L'attribution des contrats doctoraux tient compte de la politique scientifique de l'EDESTA, définie par son conseil en coopération avec l'établissement, certains thèmes privilégiés (transdisciplinarité, dimension internationale) rentrant en compte dans l'évaluation des dossiers. C'est une des manières dont se mesure l'investissement de l'EDESTA dans le choix des sujets de thèse. Mais que ce choix relève en première instance des directeurs de thèse ne devrait pas surprendre, étant donné la cohérence des laboratoires, celle du domaine Arts à l'intérieur duquel ils opèrent, et les contacts interdisciplinaires entre collègues dont l'EDESTA est l'un des opérateurs principaux.

Plusieurs autres affirmations indiquent que d'autres faits ne semblent pas avoir été correctement appréciés par les membres du comité d'experts. Si « la communication de l'EDESTA auprès de ses doctorants dépend » effectivement « beaucoup de son site web » - ce dont on ne peut que se réjouir -, l'affirmation selon laquelle « il serait nécessaire de sensibiliser les étudiants nouvellement inscrits à l'importance des informations transmises par le biais des listes électroniques » paraît impliquer que ce n'est pas fait actuellement. Or cette



sensibilisation est systématiquement effectuée auprès des étudiants par le secrétariat de l'école par d'autres biais que celui du site (courriels réguliers sur la liste des doctorants de l'ED, contacts personnels au moment de l'inscription au bureau de l'ED).

Concernant le suivi des doctorants de l'EDESTA, la recommandation d' « une amélioration des mesures préventives lors des trois premières années de thèses » ne semble pas tenir compte de la politique de formation doctorale établie en 2008. Celle-ci a été renforcée en 2010 avec l'établissement d'une fiche de suivi annuelle, qui renseigne sur la validation des modules de formation, ainsi que sur l'ensemble des activités de recherche du doctorant. Cette fiche est exigée dès la réinscription en deuxième année. Toute réinscription repose sur l'examen annuel du statut de l'avancée des travaux du doctorant par son directeur de thèse et par la direction de l'ED.

Quant à la « proportion estimée de doctorants potentiellement en difficulté » (indicateur dont on ne discutera pas ici la pertinence), elle n'est pas de 60% mais de 0,6%. Il est à craindre que cette erreur de lecture n'ait infléchi négativement l'appréciation du comité sur cet aspect des activités de l'ED.

Concernant l'encadrement et la formation, l'affirmation selon laquelle la disparité entre enseignants dans l'encadrement des thèses « n'a pas suscité de position stratégique autre que la sollicitation d'une augmentation des encadrants » (p. 5) est également discutable. Au côté de cette proposition, il a été mentionné durant les entretiens que la direction de l'EDESTA s'emploie à convaincre les enseignants encadrant plus d'une dizaine de thèses d'en réduire le nombre. L'emploi de la diplomatie plutôt que la contrainte n'implique pas l'absence de politique (pas plus que l'absence de résultats, comme le prouve le taux moyen d'encadrement de 7,3 doctorants par enseignant, inférieur à celui observé lors de la précédente visite il y a 5 ans (10,00)).

De même, si « les doctorants de l'EDESTA bénéficient (...) des journées communes à l'ensemble des écoles (« Devenir professionnel »), c'est bien parce que l'EDESTA participe activement à leur organisation. Par ailleurs l'auto-évaluation des compétences fait l'objet d'ateliers et d'entretiens personnels. Que cette fonction soit assurée *pour l'ensemble des doctorants de Paris 8* par le SCUIO-IP n'implique pas l'absence des ressources offertes par l'EDESTA, dont le rôle n'est pas de redoubler systématiquement à son niveau ce qui a déjà été mutualisé par l'établissement pour l'ensemble des quatre écoles.



Quant à l'encouragement apporté à l'EDESTA à l'organisation de journées d'études par les doctorants, il ne relève pas de « modalités très informelles » : le conseil en décide, sur la base de propositions faites par les doctorants, en réponse à l'invitation diffusée lors de chaque journée de rentrée par la direction de l'EDESTA concernant ces possibilités. Réserver d'avance un budget sans connaître les besoins réels immobiliserait des sommes qui peuvent être consacrées à la mobilité. Toutes ces propositions sont discutées par le conseil de l'ED, dont les réunions sont suffisamment nombreuses pour permettre l'organisation.

Les erreurs et imprécisions mentionnées ci-dessus indiquent la persistance, malgré la rencontre, de certaines idées reçues sur le fonctionnement supposé de l'ED. Si un certain nombre de remarques formulées par le comité dessinent des pistes intéressantes (création d'un forum en ligne des doctorants, meilleure structuration du réseau international de l'ED) il n'en demeure pas moins que l'information défectueuse sur la base de laquelle son rapport a été rédigé en limite la portée, dans les points forts comme dans les points faibles.

On regrettera le fait que ce comité d'experts ne comprenait aucun représentant des disciplines enseignées au sein de l'ED – sinon de manière extrêmement périphérique, et sans rapport aucun avec la création contemporaine qui est au cœur des recherches de l'ED. Cette distance à l'égard de ses objets de recherches et d'enseignement spécifiques n'a pas contribué à la compréhension approfondie des relations entre l'adossement scientifique de l'Ecole et son fonctionnement. Elle explique sans doute l'étonnant décalage entre l'évaluation des laboratoires qui composent l'EDESTA, confiée à des pairs des disciplines artistiques, et celle de l'EDESTA même.

Jean-Philippe Antoine